



Mise en contexte

Le [programme de Régie et techniques scéniques](#) du Centre d'études collégiales de Montmagny et [Les Arts de la scène de Montmagny](#) s'unissent pour offrir une résidence artistique à la relève. La résidence servira à créer le volet technique d'un spectacle, qui sera réalisé en partenariat avec les étudiants du programme. La résidence se déroulera en deux blocs: le premier, fin avril (21 au 23 ou 28 au 30 avril 2025) et le second bloc du 26 au 30 mai 2025. Les détails des blocs sont présentés dans la section *Déroulement du projet*.

Les objectifs du projet

Pour les artistes en résidence :

- Élaborer les éléments techniques d'un spectacle pour permettre sa présentation complète ou partielle sur scène.
- Développer ses aptitudes de mentorat et approfondir sa recherche artistique.
- Recevoir du soutien dans la réalisation et l'avancement technique du projet, compte tenu des coûts de production élevés et de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée.

Pour les étudiants en Régie et techniques scéniques :

- Appliquer des compétences dans un contexte d'apprentissage réel.
- Entrer en contact avec des artistes professionnels, côtoyer diverses visions artistiques.
- Favoriser le réseautage et le partage de connaissances entre les artistes et les techniciens.

Profils artistiques recherchés

- Artiste professionnel ou émergent, ayant déjà participé à au moins un spectacle professionnel, issu des milieux artistiques suivants:
 - Théâtre, spectacle de rue, marionnettes
 - Cirque
 - Danse
 - Musique
 - Chanson
 - Humour
 - Conte ou art de la parole

Déroulement du projet

- 3 janvier 2025, 23h59: Date limite pour soumettre sa candidature
- 6 janvier 24 janvier 2025 : sélection de l'artiste ou du collectif, entrevues possibles
- Février et mars 2025: 4 à 5 rencontres préparatoires entre les artistes sélectionnés, la professeure qui supervise le projet, et, dans un second temps, rencontre avec le groupe d'étudiants pour expliquer le projet et les objectifs souhaités pour cette résidence. Certaines rencontres pourront se dérouler en visioconférence.

Bloc 1 : Résidence de création

Durée : 3 jours - 21 au 23 avril ou 28 au 30 avril 2025

Lieu : Montmagny

Services offerts :

- Assistance technique pour conception: suggestions techniques, plans, listes, devis préliminaires
- Assistance à la mise en scène (prise de notes)
- Support logistique : installation, préparation des ressources requises
- Équipement technique (et opérations si nécessaire)
- Espace de travail, matériel inclus

Prérequis

- Script, texte, synopsis
- Vision artistique et vision préliminaire de la conception d'éclairage, de son, de vidéo et d'aménagement scénique

Déroulement

- Répétition sans étudiant 21 ou 28 avril
- Répétition avec étudiants 22 ou 29 avril
- Enchaînement avec étudiants 23 avril ou 30 avril

Bloc 2 : Laboratoire et prestation devant public

Durée : 5 jours, du 26 au 30 mai 2025

26 au 29 mai : Installation et tests

30 mai : Prestation devant public

Nous offrons

- Un appartement de 6 chambres tout équipé pour se loger gratuitement pour la durée des séjours lors de la résidence artistique
- Accès gratuit à nos divers lieux de diffusion et à nos équipements techniques selon ce qui sera le mieux adapté au projet choisi (Voir Annexe 1 et 2), pour la durée de la résidence
- Une équipe d'étudiants, encadrée par leurs enseignants, dédiée à assister les artistes dans leur processus de création
- Une occasion de produire un spectacle (en totalité ou en partie) devant public

Valeur du projet

Nous estimons la valeur du projet, incluant l'hébergement, le temps en salle, l'accès aux équipements techniques et aux ressources humaines à plus de 40 000 \$.

Les artistes s'engagent à

- Fournir un dossier complet du projet en complétant le formulaire suivant: <https://form.jotform.com/243025884258260> d'ici le **3 janvier 2025, 23h59**
- Le groupe ou collectif doit être constitué d'un maximum de 6 personnes pour respecter notre capacité d'hébergement
- Être disponible pour les rencontres préparatoires de février et mars, le premier bloc (du 21 au 23 avril ou du 28 au 30 avril, selon les disponibilités) et pour le deuxième bloc du 26 au 30 mai 2025
- Être conscient du contexte d'apprentissage du projet et faire preuve d'ouverture et de patience
- Avoir en main un projet suffisamment achevé pour la phase de création technique, c'est-à-dire que le spectacle doit être complet dans ses aspects artistiques. Par exemple, pour un spectacle de musique : la musique doit être composée en totalité et maîtrisée par les interprètes, dans le cas d'une pièce de théâtre, la mise en scène doit être en bonne voie d'être complétée
- Offrir un échange avec le public, que ce soit par une représentation publique totale ou partielle du spectacle ou une médiation culturelle (classe de maître ou autre), etc.
- Se montrer disponible pour des entrevues avec les médias locaux

Contacts:

Les Arts de la scène de Montmagny

Cynthia Viel

Agente de développement des publics et
des projets scolaires

1-418-241-5799 poste 209

scolaire@adls.ca

Régie et techniques scéniques

Vanessa Cadrin

Enseignante Régie et techniques scéniques

418-575-9957

vcadrin@cecm.ca

ANNEXE 1

Infrastructures disponibles pour la résidence artistique

CABARET
COGECO



Devis technique : <https://www.adls.ca/medias/2023/10/1-devis%20cabaret%20cogeco v07-10-21.pdf>



Salle multi-fonctionnelle du Centre d'études collégiales de Montmagny



Studio de son



L'Espace-Temps



** Des frais pourraient s'ajouter en cas de location de matériel technique nécessaires au projet choisi dont nous ne disposons pas